



La Direction Régionale de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Lance un Appel à Manifestation à d'Intérêt (AMI)

## Développement territorial des Energies renouvelables thermiques et de récupération 2019

Réunion de présentation et d'échanges de ce nouvel appel ¶  
¶  
18 octobre 2019 au matin sur Marseille ¶

**Les EnR thermiques constituent une opportunité pour le développement de filières locales, elles permettent la valorisation de ressources du territoire et la création d'emplois non délocalisables.**

Le Fonds Chaleur renouvelable de l'ADEME est l'une des mesures majeures en faveur du développement des Energies Renouvelables et de Récupération.

Pensés dans une optique partenariale en appui des aides financières « classiques Fonds Chaleur » aux installations, **les Contrats de Développement Territoriaux ont pour objectif le développement ambitieux et structuré de projets énergie renouvelables thermiques et des réseaux associés à l'échelle d'un territoire.**

**Ils offrent une opportunité pour les opérateurs territoriaux de mobiliser et de mettre en synergie un grand nombre d'acteurs de leur territoire** et contribuent à la mise en œuvre du volet thermique EnR&R des PCAET.

**Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Contrat de développement territorial » EnR&R 2019**, lancé par l'ADEME en Provence Alpes Côte d'Azur permet à un opérateur territorial de postuler à la mise en place d'un tel contrat.

Les opérateurs sélectionnés seront soutenus financièrement par l'ADEME pour mener dans un premier temps une étude de préfiguration du développement des EnR thermiques et de récupération ainsi que des réseaux associés sur leur territoire.

Dans un second temps, cette étude servira de base à l'opérateur pour déposer auprès de l'ADEME un projet de développement de ces énergies pour son territoire. Il présentera aussi l'articulation entre les différents acteurs et le rôle de chacun sur 3 ans.

Accompagnez le développement des EnR thermiques sur votre territoire !

Les candidats sont invités à consulter le texte de cet appel et à déposer leur dossier en suivant le lien ci dessous

**[AMI Développement territorial des EnR&R thermiques](#)**

### **CALENDRIER**

**Lancement le vendredi 6 septembre 2019**

**Date limite de dépôt : 13 décembre 2019**

Une réunion de présentation et d'échanges de cet AMI est organisée le **18 octobre 2019 au matin sur Marseille.**

Si vous êtes intéressés pour y participer, merci de vous inscrire en renvoyant un mail à l'adresse suivante [appfc.paca@ademe.fr](mailto:appfc.paca@ademe.fr), indiquant votre participation à la matinée avant le 16 octobre. Les modalités pratiques et ordre du jour vous parviendront la semaine précédente.

Merci de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos réseaux.